



RALLYE TERRES DU GÂTINAIS

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**

**4ème RALLYE TOUT TERRAIN  
TERRES DU GÂTINAIS**

**CORBEILLES en GÂTINAIS**

**23-24 et 25 AVRIL 2010**

**REGLEMENT PARTICULIER**

**définitif au 20 mars 2010**

**FFSA**  
CHAMPIONNAT RALLYE  
DE FRANCE TOUT TERRAIN



**ASA LOIRET**  
**4<sup>ème</sup> RALLYE TOUT TERRAIN**  
**TERRES DU GÂTINAIS**  
**23-24 et 25 AVRIL 2010**

**Rallye National Participation Etrangère Admise**  
**Comptant pour le Championnat de France 2010 des Rallyes Tout Terrain**

**REGLEMENT PARTICULIER**

Ce règlement particulier complète le Code sportif international, la réglementation générale, le règlement standard des rallyes, les règles spécifiques Rallye Tout Terrain, et le Championnat de France des Rallyes Tout Terrain de la F.F.S.A

**PROGRAMME ET HORAIRE DU RALLYE**

- 1. Parution du règlement**  
Lundi 15 mars 2010 9h00
- 2. Ouverture des engagements**  
Lundi 22 mars 2010 9h00
- 3. Clôture des engagements**  
Vendredi 16 avril 2010 à minuit cachet de la Poste faisant foi.
- 4. Disponibilité du parcours par internet et reconnaissances VTT et pédestres**  
Parcours disponible le lundi 19 avril 2010 sites [www.passiontt.org](http://www.passiontt.org) et [www.rallyegatinais.fr](http://www.rallyegatinais.fr)  
Reconnaissances VTT et pédestres uniquement dès le lundi 19 avril 2010
- 5. Disponibilité du carnet d'itinéraire**  
Mercredi 21 avril 2010 et jeudi 22 avril 2010 8H00/12h30-14h00/18H00, vendredi 23 avril 8H00-12H00 au TABAC/PMU-Café de l'union - 6 place St Germain 45490 CORBEILLES, remis sur présentation de l'identification formelle des motos et/ou quads de reconnaissances (modèle, couleur, immatriculation). Deux macarons « reconnaissance » seront fournis ainsi qu'un bracelet d'identification pour chaque membre de l'équipage.
- 6. Reconnaissances motorisées**  
Mercredi 21 avril 2010 et Jeudi 22 avril 2010 de 8h30 à 12h30 et 14h00 à 18h30  
Vendredi 23 avril 2010 8h30 à 13h30  
Lire attentivement l'article 6.2 P « reconnaissances » du règlement particulier.  
Un convoi en 4x4 ne sera organisé QUE si les conditions du terrain le permettent. A la discrétion de l'organisateur. Départ au Parc d'Assistance à la sucrerie de CORBEILLES EN GÂTINAIS le vendredi 23 avril à 9H00
- 7. Vérifications administratives et techniques**  
Vendredi 23 avril à Corbeilles en Gâtinais  
Administratives de 14h00 à 17h00  
au chapiteau parc d'assistance parking poids lourds de la sucrerie CRISTAL UNION.  
Les horaires de convocation seront impérativement à respecter au CH 1 d'entrée des vérifications administratives.  
Un briefing écrit de la Direction de Course, un carnet d'itinéraire (si pas déjà retiré), et un carnet de bord y seront remis aux équipages.  
Techniques de 14H40 à 18h00  
Place de l'église sous la halle.  
L'équipage devra présenter aux vérifications techniques les combinaisons ignifugées homologuées, les casques homologués et les gants pour les pilotes. Le départ sera refusé à tout équipage pour lequel les combinaisons, les casques ou les gants ne seraient pas homologués.  
Après les vérifications techniques les concurrents se dirigeront immédiatement vers le parc fermé, avant le départ vers l'ES 1 « LE CHARME-LORCY ». Les ordres de départ du samedi matin Etape 2 seront basés sur l'ES1.
- 8. 1<sup>ère</sup> réunion du collège des commissaires sportifs**  
Vendredi 23 avril 2010 dés 14h00 au bus PC à La Halle. Le collège y siègera en permanence.  
La liste des admis au départ sera établie au fur et à mesure des vérifications techniques effectuées. Elle sera affichée au fur et à mesure puis à la fin des vérifications au bus PC, au local relations concurrents à la sucrerie de Corbeilles en Gâtinais et au PC du rallye centre culturel.

- 9. BRIEFING et Départ du 1<sup>er</sup> concurrent pour la première section de la 1<sup>ère</sup> étape (ES1)**  
**BRIEFING de la Direction de Course à 17h00** Vendredi 23 avril parc fermé de la sucrerie et 1<sup>er</sup> départ  
 Vendredi 23 avril 2010 à partir de **17H45**
- 10. Arrivée du 1<sup>er</sup> concurrent au parc fermé fin d'étape 1**  
 A la sucrerie de Corbeilles en Gâtinais  
 Vendredi 23 avril 2010 **19h08** sur la base de 80 concurrents sous réserve de modifications validées par le Collège des Commissaires Sportifs
- 11. Affichage des résultats Etape 1 et publication de l'ordre de départ pour l'étape 2 section 1**  
 -Résultats Etape 1 : Vendredi 23 avril 2010 au P C centre culturel et au local relations concurrents :  
 Classement provisoire : 30' après arrivée en parc fermé du dernier concurrent  
 Classement définitif : 30' après le provisoire sauf réclamations.  
 -Ordre des départs Etape 2 : seront établis selon le classement de l'ES1 hors pénalités et seront affichés  
 Vendredi 23 avril 2010 30' après le Classement définitif de l'ES1 au P C centre culturel et au local relations concurrents
- 12. Départ du 1<sup>er</sup> concurrent pour l'étape 2 section 1**  
 départ 1<sup>er</sup> concurrent à **09H00**
- 13. Arrivée du 1<sup>er</sup> concurrent au parc fermé fin d'étape 2** à la sucrerie de Corbeilles en Gâtinais  
 Samedi 24 avril 2010 **16h04** sur la base de 80 concurrents sous réserve de modifications validées par le Collège des Commissaires Sportifs
- 14. Publication des résultats provisoires à fin d'étape 2 et ordres de départ de l'étape 3 section 1**  
 -Résultats Etape 2 : Samedi 24 avril 2010 au P C centre culturel et au local relations concurrents :  
 Classement provisoire : 30' après arrivée en parc fermé du dernier concurrent  
 Classement définitif : 30' après le provisoire sauf réclamations.  
 -Ordre des départs Etape 3 : Samedi 24 avril 2010 30' après le Classement définitif au P C centre culturel et au local relations concurrents
- 15. Départ du 1<sup>er</sup> concurrent pour l'étape 3 section 1**  
 Dimanche 25 avril 2010 à **7h45** parc fermé de la sucrerie
- 16. Arrivée du 1<sup>er</sup> concurrent au parc fermé fin d'étape 3**  
 A la sucrerie de Corbeilles en Gâtinais Dimanche 25 avril 2010 **14H51** sur la base de 80 concurrents sous réserve de modifications validées par le Collège des Commissaires Sportifs
- 17. Publication des résultats du rallye**  
 -Résultats Etape 3 et du rallye: Dimanche 25 avril 2010 au P C centre culturel et au local relations concurrents, à la sucrerie de Corbeilles en Gâtinais  
 Classement provisoire : 30' après arrivée en parc fermé du dernier concurrent  
 Classement définitif : 30' après le provisoire sauf réclamations
- 18. Remise des prix et trophées**  
 Dimanche 25 avril 2010 **à 18H30** lieu Salle des fêtes à Corbeilles en Gâtinais près de la Mairie sauf réclamations.

## **ARTICLE 1 P ORGANISATION**

L'ASA du Loiret, organise les 23, 24 et 25 avril 2010, le 4<sup>ème</sup> RALLYE TOUT TERRAIN TERRES DU GATINAIS en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours des clubs Ecurie du Gâtinais, Ecurie d'Orléans, Club des Commissaires d'Orléans, la Ville de Corbeilles en Gâtinais, la Ville de Lorcy, La ville de Mignerette, l'Association foncière de Corbeilles en Gâtinais, l'Association foncière de Lorcy, l'Association Foncière de Mignerette, la sucrerie CRISTAL-UNION de Corbeilles en Gâtinais, ECOMARCHE Corbeilles, INFINIM, les Ets RENAULT BASTY NISSAN, les Ets AEB, les Ets RABET L'IMAGE.

## **Le présent règlement à reçu l'autorisation d'organiser de la FFSA sous le numéro 22 du 13 janvier 2010**

### **COMITE D'ORGANISATION**

#### **Membres d'honneur**

Monsieur le Président du Conseil Régional Centre  
 Monsieur le Président du Conseil Général du Loiret  
 Monsieur le Maire de Corbeilles en Gâtinais  
 Madame la Maire de Lorcy  
 Monsieur le Maire de Mignerette  
 Monsieur Roger SOULAT Président du Comité Départemental du Sport Automobile du LOIRET  
 Monsieur le Président de l'Association Foncière de Corbeilles en Gâtinais  
 Monsieur le Président de l'Association Foncière de Lorcy  
 Monsieur le Président de l'Association Foncière de Mignerette  
 Monsieur le Président du Comité des fêtes de Corbeilles en Gâtinais  
 Monsieur le Président et Monsieur le Directeur de la sucrerie CRISTAL-UNION

Monsieur Jean-Luc MARTINEAU Président de la société INFINIM  
 Monsieur Jean-Luc BASTY Directeur des Ets BASTY - RENAULT NISSAN DACIA  
 Monsieur Jean-François BRANGER Directeur des Ets AEB Location-vente  
 Monsieur Patrick RABET Directeur des Ets RABET L'IMAGE  
 Monsieur le Directeur de l'ECOMARCHE Corbeilles.

### Membres du groupe de travail

Président	Sylvain OMNES
Vice-président	Jérôme GARDIA
Secrétaire du meeting	Jean-Luc BOURRIER
Trésorier	José PERROT
Membre : Président de l'Ecurie d'Orléans	Jean-Claude PAINCHAULT
Membre : Présidente de l'Ecurie du Gâtinais	Sophie GARDIA
Membre : Président du CSAO	Gilles ROUX

Secrétariat du rallye avant la course

Jean-Luc BOURRIER 573 Rue de COUASNON 45160 OLIVET

Tél 02 38 66 46 62 Fax 02 38 51 15 34 Mobile 06 83 11 48 29

E-mail [asac.loiret@wanadoo.fr](mailto:asac.loiret@wanadoo.fr)

Sylvain OMNES 6 bis Allée des Cailloux 78125 VIEILLE EGLISE EN YVELINES

Tél. / Fax 01 34 84 00 17 Mobile 06 07 05 01 24

E-mail [somnes@wanadoo.fr](mailto:somnes@wanadoo.fr)

Permanence et secrétariat du rallye à partir du mercredi 21 avril 2010.

Au PC course Mairie de Corbeilles en Gâtinais

Jean-Luc BOURRIER 06 83 11 48 29

Sylvain OMNES 06 07 05 01 24

Jérôme GARDIA 06 60 71 11 73

### 1.1 P OFFICIELS DE LA COURSE

Observateur FFSA	Jean-Yves PINSON	Licence N° 1101 / 17694
Président du collège des commissaires sportifs	Dominique RIOUX	Licence N° 1501 / 14770
Membres du collège des commissaires sportifs	Maryse THOMAS	Licence N° 0416 / 3123
	Marc SIMONDIN	Licence N° 1501 / 116535
	Jacques BOCQUET	Licence N° 1504 / 3242
	Christine POYEN	Licence N° 0417 / 52820
Directeur de course	Gilbert LUCAS	Licence N° 1422 / 12948
Directeur de Course Adjoint	Elisabeth PERROT	Licence N° 1504 / 6567
Adjoint à la Direction de Course P C	Sylvie MONNIER	Licence N° 1307 / 9968
Adjoint à la Direction de Course PC	Henri-Pierre MORIN	Licence N° 1309/151980
Responsable Juges de faits	Thierry HAMONIC	Licence N° 0712 / 31600
Juge de faits	Nicolas OUVRIER	Licence N° 1504/ 44639
Juge de faits	Jean Pierre PELLETIER	Licence N° 1504 / 8533
Juge de faits	Jacques CHAUMERON	Licence N° 1504 / 8066
Juge de faits	Sophie GARDIA	Licence N° 1504 / 54158
Direction d'épreuves spéciales	Alain AUBERT	Licence N° 1507 / 4287
	Pascal POINSENET	Licence N° 0203 / 8910
Adjoints Direction d'épreuves spéciales	Jacques COURTIN	Licence N° 1507 / 6233
	Robert SHOIRFER	Licence N° 1307 / 7316
	Serge FAUVEL	Licence N° 1507/2517
Adjoint à la Direction de Course Parcs	Jean-Marc PELLETIER	Licence N° 1504 / 10296
Adjoint à la Direction de Course TRICO	José PERROT	Licence N° 1504 / 6570
Adjoint à la Direction de Course OUVREUR(1)	Sylvain MONNIER	Licence N° 1307 / 9636
Adjoint à la Direction de Course DAMIER	Sylvain OMNES	Licence N° 1504 / 37320
Responsable Sécurité	Jérôme GARDIA	Licence N° 1504 / 45029
Adjoint sécurité	Pascal HORNEZ	Licence N° 1504 / 186121
Adjoint Sécurité PC	Denis CHEREAU	Licence N° 1504 / 46968
Adjoint Logistique	Jean Luc COUSSEAU	Licence N° en cours
Responsable gestion des temps	Joël BOURCIER	Licence N° 1504 / 6549
Commissaire sportif parcs	Rémi DECARNIN	Licence N° 1504 / 155905
Relations concurrents	Joël BOURCIER	Licence N° 1504 / 6549
Relations concurrents		

Commissaire Technique Fédéral FFSA	Serge LARQUEY	Licence N° 1006 / 8454
Responsable des commissaires techniques	Jean-Paul BOUCHARD	Licence N° 1504 / 14965
Responsable Chronométrateurs	Karine LAUNAY	Licence N° 1504 / 53487
Chronométrateur	Olga DESTERNE	Licence N° 1504 / 181356
Chronométrateur	Francine TEXIER	Licence N° 1507 / 174467
Chronométrateur	Océane POINSENET	Licence N° 0203 / 126543
Chronométrateur	Loïc GAGNEUX	Licence N° 1504 / 15785
Chronométrateur	Cyril VALLEE	Licence N° 1504 / 123878
Responsable des commissaires	Gilles ROUX	Licence N° 1504 / 1482
Relations organisation	Sophie GARDIA	Licence N° 1504 / 54158
Médecin chef	Olivier MEYNEROL	Licence N° en cours
Speaker officiel	Daniel LEMARIE	Licence N° 1307 / 20425
Voiture info	Joël MICHAU	Licence N° 1430 / 59561
Responsable Relations avec la Presse	Serge DUQUESNOY	Licence N° 1399 / 41443
Secrétaire de meeting	Jean Luc BOURRIER	Licence N° 1504 / 6764

(1) Directeur de Course OUVREUR entre véhicules TROPHEE 4X4 et TIA

## 1.2 P ELIGIBILITE

Le 4<sup>ème</sup> rallye tout terrain **TERRES DU GATINAIS** compte pour le Championnat de France des Rallyes Tout Terrain 2010, le championnat du Comité du Centre ainsi que tous les championnats pilotes et copilotes, trophées et challenges rattachés, conformément à la réglementation des rallyes tout terrain FFSA, ainsi que pour le « 2<sup>ème</sup> Challenge des Rallyes du Nord » organisé par L'ASA LOIRET, L'Ecurie Jean de la Fontaine et L'ASACA et ouvert à tous les concurrents ayant participé aux trois rallyes en 2010.

## 1.3 P VERIFICATIONS

Les équipages engagés et ayant réglé les droits d'engagements recevront une confirmation de leur participation, avec les informations sur le déroulement du rallye et leur heure de convocation aux vérifications administratives (à respecter). Les concurrents engagés devront lors du contrôle administratif présenter leurs licences 2010, le certificat d'immatriculation de la voiture participant à la course (avec autorisation du propriétaire si besoin) le passeport technique et les permis de conduire.

Dans le cas où un concurrent souhaiterait faire établir son passeport technique lors des vérifications techniques, il est indispensable, pour le bon déroulement du timing du vendredi, de le mentionner lors de l'engagement.

Les vérifications techniques finales éventuelles seront effectuées  
 Au garage CATINOT  
 Avenue de Bordeaux 45 490 CORBEILLES EN GÂTINAIS  
 Au tarif horaire de 45 Euros TTC

## ARTICLE 2 P ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

## ARTICLE 3 P CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme aux règles spécifiques Rallyes Tout Terrain et Championnat de France des Rallyes Tout Terrain

### 3.1.5 P Demande d'engagement et Inscription

Toute demande d'engagement ou de participation au 4<sup>ème</sup> rallye tout terrain TERRES DU GATINAIS devra être adressée avant le vendredi 16 avril minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Sylvain OMNES 6 bis Allée des Cailloux 78125 Vieille Eglise en Yvelines**  
 tel/fax 0134840017 E-mail [somnes@wanadoo.fr](mailto:somnes@wanadoo.fr)

La demande d'engagement ou de participation sera reçue valable dans la mesure où elle sera accompagnée du montant de l'inscription. Les demandes d'engagements devront être accompagnées des photocopies de : licences 2010, certificat d'immatriculation de la voiture participant à la course (avec autorisation du propriétaire si besoin) permis de conduire et des photos du pilote et du copilote. A défaut les demandes d'engagements seront considérées incomplètes.

Toute demande d'engagement par FAX ou mail ne sera définitivement pris en compte que si elle est confirmée par courrier accompagné du règlement du montant de l'engagement.

**En cas de liste d'attente ne seront prises en priorité que les demandes complètes et celles des concurrents ayant réglé leurs droits d'engagement.**

**3.1.10 P le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum**

**3.1.11 P les droits d'engagements sont fixés**

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| a) avec publicité de l'organisateur | 450 Euros ( <u>350 Euros pour les membres de l'ASA LOIRET</u> ) |
| b) sans publicité de l'organisateur | 900 Euros maximum   |

**3.2.P Equipages**

**3.2.7 P Compte tenu du timing de l'épreuve, un briefing sera organisé 45 minutes avant le départ de la première étape le vendredi 23 avril 2010 à 17h00 au Parc fermé de la sucrerie**

**3.3 P Ordre de départ**

**3.3.1.P** Pour chaque spéciale de chaque section des étapes 1, 2 et 3

Une voiture ouvreuse passera entre les voitures du Trophée 4X4 et celles du Championnat de France pour vérifier le dispositif général de sécurité et le positionnement du public par rapport aux règles de sécurité. Le départ de celle-ci sera donné à la discrétion du Directeur de Course.

## **ARTICLE 4 P VEHICULES ET EQUIPEMENTS**

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA et spécifiques Rallyes Tout Terrain et Championnat de France des Rallyes Tout Terrain

**4.6 P plaques d'immatriculation :**

Rappel aux concurrents: Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

## **ARTICLE 5 P PUBLICITE**

La publicité obligatoire de l'organisateur est

**CRISTAL UNION**

**A E B**

**NISSAN-BASTY**

**INFINIM**

**ECOMARCHE**

**RABET L'IMAGE**

## **ARTICLE 6 P SITES ET INFRASTRUTURES**

Conforme aux règles spécifiques Rallyes Tout Terrain et Championnat de France des Rallyes Tout Terrain

### **6.1P Description**

Le 4ème Rallye tout terrain TERRES DU GATINAIS, représente un parcours total de **194.995 Km**  
Il est divisé en 3 étapes comprenant au total 11 Epreuves chronométrés :

#### **Etape 1 vendredi 23 avril**

##### ***1<sup>ère</sup> section***

ES 1	LE CHARME-LORCY	6,180 km
------	-----------------	----------

(ES1 comptant pour le classement final et servant à déterminer les ordres de départ de l'étape 2 section 1)

#### **Etape 2 Samedi 24 avril**

##### ***1<sup>ère</sup> section***

ES 2	BREAU 1	8.350 km
ES 3	LA SUCRERIE/LE CHARME-LORCY 1	13.400 km

##### ***2<sup>ème</sup> section***

ES 4	BREAU 2	8.350 km
------	---------	----------

ES 5 LA SUCRERIE/LE CHARME-LORCY 2 13.400 km

**3<sup>ème</sup> section**

ES 6 BREAU 3 8,350 km

**Etape 3 Dimanche 25 avril**

**1<sup>ère</sup> section**

ES 7 LORCY-FAYS 1 8.160 km

ES 8 LA CAYENNERIE 1 14.450 km

**2<sup>ème</sup> section**

ES 9 LORCY-FAYS 2 8.160 km

ES 10 LA CAYENNERIE 2 14.450 km

**3<sup>ème</sup> section**

ES 11 LORCY-FAYS 3 8.160 km

**La totalité des ES représente 111.410 Km**, le parcours de liaison représente au total **83.585 Kms**

Les horaires figurent en annexe « ITINERAIRE /TIMING»

**6.2 P Reconnaissances**

Conforme aux règles spécifiques Rallyes Tout Terrain et Championnat de France des Rallyes Tout Terrain

**6.2.2 P Additif**

Aucune voiture ne sera admise sur le parcours en dehors de ceux de l'organisation badgés

Seuls les motos et quads des concurrents régulièrement engagés seront autorisés.

Une surveillance des reconnaissances sera réalisée par l'organisation du vendredi 16 avril au vendredi 23 avril 14H00

Des contrôles seront effectués par les services de Gendarmerie et par des juges de faits, de jour et de nuit.

**Un convoi en 4x4 ne sera organisé QUE si les conditions du terrain le permettent, sur décision de l'organisateur.**

**Départ au Parc d'Assistance à la sucrerie de CORBEILLES EN GÂTINAIS le vendredi 23 avril à 9H00**

**6.2.5 P Additif**

A ces sanctions sportives, s'ajouteront les éventuelles contraventions des services de police

**ARTICLE 7 P DEROULEMENT DU RALLYE**

Conforme au Règlement standard des Rallyes et du Championnat de France des Rallyes Tout Terrain

**7.5.1 P Respect de la route de course**

Les concurrents sont tenus de respecter la route de course. Tout franchissement des limites naturelles ou définies par l'organisateur sera pénalisé.

En cas de sortie de route, un concurrent qui continue en dehors de la route de course au lieu de faire marche arrière sera pénalisé de la façon suivante :

- 1ère infraction : 30 secondes

- 2ème infraction : exclusion + 200 €

Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

**Les concurrents sont informés que les cordes des virages et changements de directions ainsi que les extérieurs des chicanes seront protégées et matérialisées pour éviter le franchissement des limites de la route de course.**

**7.2.11 P**

conforme aux règles techniques de sécurité

Les signes distinctifs sont : - Chefs de poste et Commissaires de route: chasuble fluo (jaune à défaut) + badge avec fonction.

**7.3.13 P :**

Les pénalités pour pointage en avance ou en retard aux CH ne seront appliquées qu'à partir du CH5 (sortie parc fermé vers ES1) donc au contrôle horaire CH4 entrée parc de regroupement les équipages sont autorisés à pointer en avance.

Aux contrôles horaires de fin d'étape (entrée Parc Fermé) les équipages sont autorisés à pointer en avance sans encourir de pénalités.

**7.5 P ÉPREUVES SPÉCIALES ( E.S. )**

Conforme au règlement du Championnat de France des Rallyes Tout Terrain.

En cas de blocage d'un concurrent dans une épreuve spéciale, application de la Réglementation

Rallye 2010 F.F.S.A.

### 7.5.17.1 P ABANDONS

Tout concurrent abandonnant sur les secteurs de liaison, au parc ou dans une ES, devra le signaler au PC au N° qui sera communiqué aux vérifications.

### ARTICLE 8 P RECLAMATIONS APPELS

Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA.

En complément au Chapitre VIII Réclamations Chapitre A des Prescriptions générales et du Chapitre XII article 174 du Code Sportif International il est ajouté :

« Compte tenu du timing de l'épreuve, le délai standard de 2 Heures pour réclamation est maintenu mais la réclamation contre la validité d'un engagement ou les distances sera traitée par le Collège des Commissaires Sportifs avant le départ de l'étape 2. »

### ARTICLE 9 P CLASSEMENTS

Conforme au Championnat de France des Rallyes Tout Terrain

### ARTICLE 10 P PRIX ET COUPES

Prix en Espèces (pour un total distribuable de 14020€)

<b>PRIX SCRATCH</b>	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
	880€	650€	450€	400€	350€
	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
	250€	180€	120€	100€	80€
<b>PRIX TROPHEE 4X4</b> T2 et T1B confondus	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
	750€	600€	400€	300€	200€
	6ème	7ème	8ème		
	150€	100€	80€		
<b>PRIX CHALLENGE 2RM</b> T1A/5 et T1A/6 confondus	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
	750€	600€	400€	300€	200€
	6ème	7ème	8ème		
	150€	100€	80€		
<b>PRIX CLASSES</b> (12 au total)	1er	2ème	3ème		
	200€	150€	100€		
	Les autres classes sont: T1A/1, T1A/2, T1A/3, T1A/4, T1A/5, T1A/6, T1B 1, T1B2, T1B/3, T2/1, T2/2, T2/D.				

### Coupes

- 2 coupes aux 5 premiers du classement scratch et 1 coupe aux 5 suivants,
- 2 coupes aux 3 premiers du TROPHEE 4X4, 1 coupe aux 5 suivants,
- 2 coupes aux 3 premiers du classement CHALLENGE 2RM, 1 coupe aux 5 suivants,
- 1 coupe aux 3 premiers de chaque « autres classes »:
- T1A/1, T1A/2, T1A/3, T1A/4, T1A/5, T1A/6, T2/1, T2/2, T2/D, T1B/1, T1B/2, T1B/3
- (non cumulables avec les coupes de scratch, TROPHEE 4X4 et CHALLENGE 2RM),
- 1 coupe « coupe des dames pilotes» pour la première pilote,
- 1 coupe « coupe des dames copilotes » pour la première copilote,
- 2 coupes « féminines » pour les 3 premiers équipages féminins (non cumulable avec la « coupe des dames »),
- 1 coupe au 1er équipage étranger,
- 1 coupe par équipe de commissaires (1 bénéficiaire tiré au sort),
- 1 coupe au meilleur temps scratch ES « **LA SUCRERIE/LE CHARME-LORCY** » avec son poids en sucre **DADDY**.
- 1 « prix spécial » au meilleur temps scratch ES « **BREAU** ».
- (en cas d'ex-æquo ce sera celui ayant réalisé le meilleur temps dans ces ES aux autres passages qui l'emportera.),
- Les prix en espèces scratch, TROPHEE 4X4, CHALLENGE 2RM, et classes ne sont pas cumulables il sera attribué le prix le plus élevé.
- Les coupes scratch, TROPHEE 4X4, CHALLENGE 2RM, et classes ne sont pas cumulables,
- Les prix de classe seront distribués s'il y a au moins 3 partants dans la classe,
- Les prix en espèces et coupes non retirés lors de la remise des prix seront perdus si l'équipage n'est pas dûment représenté.